



Secteur : Gestion & commerce
Tronc commun

Technicien Spécialisé en Gestion des entreprises

Module: Comptabilité générale I

Partie 2: Les opérations courantes

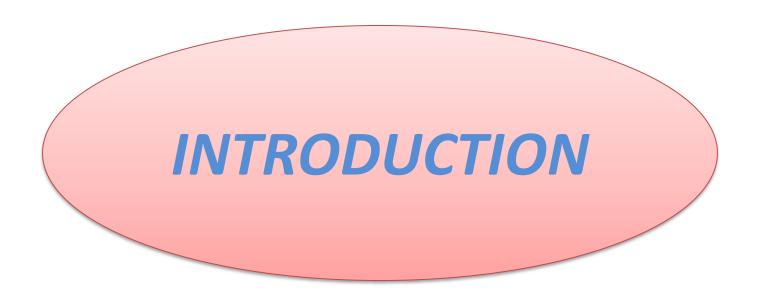








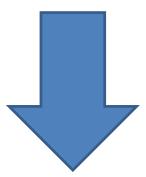
# **Opérations Courantes**



Les opérations qui présentent un caractère répétitif : achats, ventes



Les opérations à caractère moins répétitif: acquisitions d'immobilisations



**Opérations Courantes** 

## PLAN du module



# SEQUENCE 1 : L'ENREGISTREMENT DES OPERATIONS D'ACHATS ET DE VENTES

SECTION 1 : LES OPERATIONS D'ACHATS ET DE VENTES : FACTURE « DOIT »

SECTION 2 : LES OPERATIONS D'ACHATS ET DE VENTES : FACTURE « D'AVOIR »

**SECTION 3: LA DECLARATION DE LA TVA** 

**SECTION 4: LES OPERATIONS SUR EMBALLAGES** 

## PLAN du module



# SEQUENCE 2 : L'ENREGISTREMENT DES ELEMENTS COURANTS DIVERS

SECTION 1 : LES OPERATIONS RELATIVES AUX AUTRES CHARGES ET PRODUITS

**SECTION 2: L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS** 

SEQUENCE 3 : L'ENREGISTREMENT DES OPERATIONS RELATIVES AUX REGLEMENTS FINANCIERS

**SECTION 1: LES REGLEMENTS FINANCIERS** 

## PLAN du module



SEQUENCE 4 : LES SYSTEMES

D'ENREGISTREMENT COMPTABLE : LE

SYSTEME CENTRALISATEUR

**SECTION 1: LE SYSTEME CENTRALISATEUR** 

## **SEQUENCE 1:**

L'ENREGISTREMENT DES
OPERATIONS
D'ACHATS ET DE VENTES

SECTION 1: LES OPERATIONS D'ACHATS ET

**DE VENTES:** 

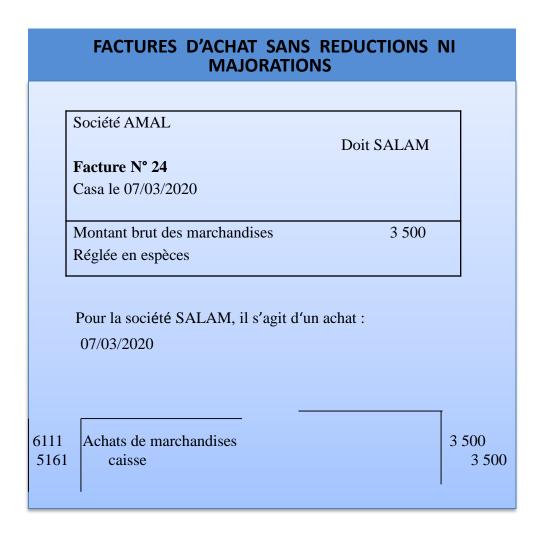
**FACTURE « DOIT »** 

## **DEFINITIONS**

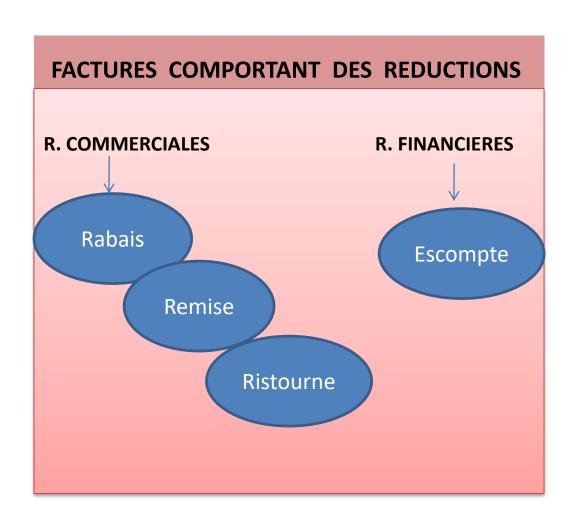
• Facture : C'est l'état détaillé des biens ou prestations de services vendus, sur lequel sont portées les conditions et modalités de l'accord intervenu entre vendeur et acheteur

• Facture doit: Est une facture qui mentionne en général le montant que le client doit au fournisseur, c.-à-d. la créance du vendeur sur l'acheteur après une opération de vente.

## I: L'ENGISTREMENT DES FACTURES D'ACHAT



## I: L'ENGISTREMENT DES FACTURES D'ACHAT



## I: L'ENGISTREMENT DES FACTURES D'ACHAT



✓ Les rabais, remises et ristournes obtenus sur facture ne se comptabilisent pas. Seul le dernier net commercial est comptabilisé.

✓ Les rabais, remises et ristournes obtenus sur facture ne se comptabilisent pas. Seul le dernier net commercial est comptabilisé.

✓ Les réductions commerciales se calculent successivement, c'est-à-dire les unes après les autres ou « en cascade ».

### Exemple 1 :

Le 25/03/2020, la Société LA VICTOIRE a adressé à son client SALAM la facture N° 127.

Société LA VICTOIRE  Facture Nº 127  Casa le 25/03/2020	Doit SALAM
Montant brut des marchandises	40 000
Rabais 10 %	4 000
Net commercial 1	36 000
Remise 5 %	1 800
Net commercial 2 ou net à payer	34 200
Règlement à crédit de 30 jours	

Pour la société SALAM, il s'agit d'un achat :

		25/03/2020			
6111	4411	Achats de marchandises	Fournisseurs	34 200	34 200
		Facture N° 127			

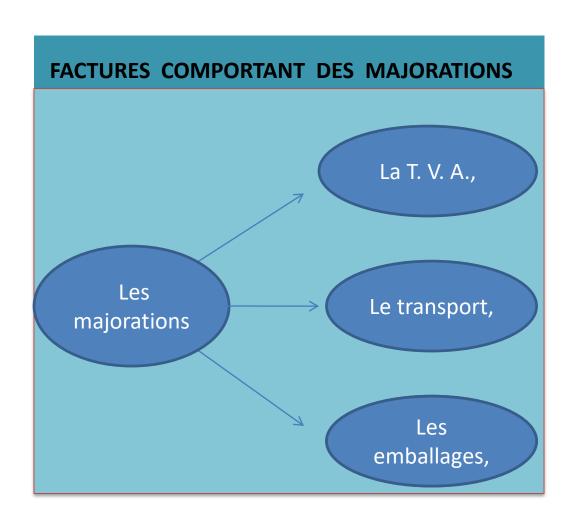
Exemple 2 : Facture comportant des réductions commerciales et financières.

Le 30/07/2020, la Société AHLAM a adressé à son client SALAM la facture N° 315.

Société AHLAM  Doit SALAM  Facture N° 315  Casa le 30/07/2020	
Montant brut des marchandises	2 600
Rabais 5 %	-130
Net commercial 1	= 2 470
Remise 10 %	-247
Net commercial 2	= 2 223
Escompte 2 %	-44,46
Net à payer	= 2 178,54
Règlement à crédit de 60 jours.	

Pour la société SALAM, il s'agit d'un achat :

6111		Achats de marchandises	0	2 223	
	4111		Fournisseurs		2 178,54
	7386		Escompte obtenu		44,46
		Facture N° 315.			



### **Définition**

La T. V. A. est une taxe indirecte, de consommation.

### Calcul de la T. V. A.:

Montant de la TVA = Montant hors taxe \* taux de la TVA = H.T. \* t

Montant T. C. C. (Toutes taxes comprises) = H.T. + T.V.A. = H.T + (H.T \* t) = H.T x (1+t) H. T. = T. T. C. / (1 + t)



### Comptabilisation de la T. V. A. chez l'acheteur:

La T. V. A. est considérée comme une créance pour l'acheteur (client) à comptabiliser au débit du compte : 3455-Etat T. V.A. récupérable

### **Exemples de calcul :**

Avec un montant HT de 20 000 DH, et un taux de TVA de 14 %.

Montant de la TVA = H.T. \* t = 20 000 \* 14 % = 2 800

Montant T. C. C. = 20 000 + 2 800

Ou bien = 20 000 \* (1+ 0,14) = 20 000 \* 1,14 = 28 000

Avec un montant TTC de 16 050 DH, et un taux de TVA de 7 %.

Montant HT = T. T. C. / (1 + t) = 16 050 / (1 + 0,07) = 16 050 / 1,07 = 15 000

### Exemple

Le 06/09/2020 : Vente de marchandises au client Omar par le fournisseur Salim, la facture porte sur les éléments suivants :

Montant brut: 80 000 DH, remise 5 %, escompte 2 %, TVA 20 %.

Règlement à crédit de 30 jours.

#### Solution:

Doit OMAR
80 000
4 000
76 000
1 520
74 480
14 896
89 376

Pour le client OMAR, il s'agit d'un achat :

	ı	06/09/2020		
6111		Achats de marchandises	76 000	
3455		Etat T. V.A. récupérable	14 896	
	4411	Fournisseu	ırs	89 376
	7386	Escompte	obtenu	1 520
		Facture N° A 80.		

## Le transport

TRANSPORT:
FACTURES
COMPORTANT DES
FRAIS DE PORT





Exemple 1 : Le 07/08/2020, la société FALAH a reçu de son fournisseur KARAMA la facture n°168 comportant les éléments suivants :

Montant brut: 60 000 DH, remise 5 %, TVA 20 %, Transport 1 000 DH, TVA/Transport 14 %.

Règlement à crédit de 30 jours.

Exemple 2 : Le 03/03/2020, la société SOUHAIL a reçu de son fournisseur SALMANE la facture n°208 comportant les éléments suivants :

Montant brut: 90 000 DH, remise 2 %, TVA 20 %, Transport 1 500 DH, TVA/Transport 20 %.

Règlement à crédit de 30 jours.

### Solution1:

KARAMA  Facture N° 168  Casa 1e 07/08/2020	Doit FALAH
Montant brut des marchandises	60 000
Rabais 5 %	3 000
Net commercial	57 000
TVA 20 %	11 400
Port	1 000
TVA/Port 14 %	140
Net à payer TTC	69 540

### Pour le client FALAH, il s'agit d'un achat :

	1	07/08/2020		
6111		Achats de marchandises	57 000	
61425	Transport/Achats		1 000	
34552		Etat T. V.A. récupérable/charges	11 540	
		(11 400 + 140)		
	4411	Fournisseurs		22 344
		Facture N° 168.		

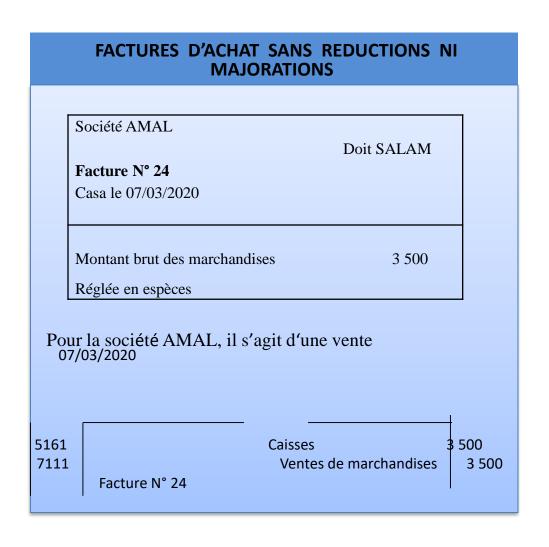
### Solution2:

-	<u>-</u>	
	SALMANE  Facture N° 208 Casa le 03/03/2020	Doit SOUHAIL
	Montant brut des marchandises	90 000
	Rabais 2 %	1 800
	Net commercial	88 200
	Port	1 500
	Total H. T.	89 700
	TVA 20 %	17 940
	Net à payer TTC	107 640

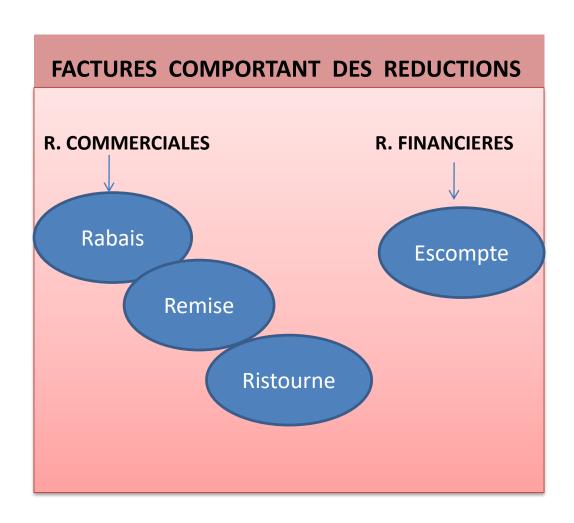
## Pour le client SOUHAIL, il s'agit d'un achat :

	l	03/03/2020 —	l 1	
6111		Achats de marchandises	88 200	
61425		Transport/Achats	1 500	
34552		Etat T. V.A. récupérable/charges	17 940	
	4411	Fournisseurs		107 640

## II: L'ENGISTREMENT DES FACTURES DE VENTE



## II:L'ENGISTREMENT DES FACTURES DE VENTE



Exemple 1 :

Le 25/03/2020, la Société LA VICTOIRE a adressé à son client SALAM la facture N° 127.

Société LA VICTOIRE  Facture Nº 127 Casa le 25/03/2020	Doit SALAM
Montant brut des marchandises	40 000
Rabais 10 %	4 000
Net commercial 1	36 000
Remise 5 %	1 800
Net commercial 2 ou net à payer	34 200
Règlement à crédit de 30 jours	l

Pour la société LA VICTOIRE, il s'agit d'une vente :

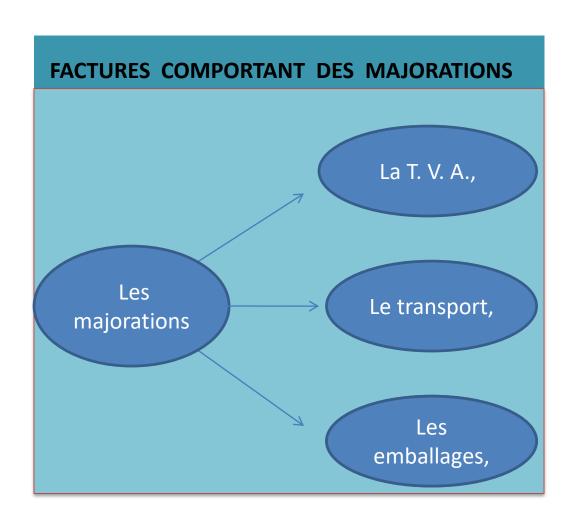
3421		Clients	25/03/2020	34 200	
J721	7111	Chonts	Ventes de marchandises		34 200
		Facture N° 127			

Exemple 2: Facture comportant des réductions commerciales et financières. Le 30/07/2020, la Société AHLAM a adressé à son client SALAM la facture N° 315.

Société AHLAM  Facture N° 315 Casa le 30/07/2020	Doit SALAM
Montant brut des marchandises	2 600
Rabais 5 %	-130
Net commercial 1	= 2 470
Remise 10 %	-247
Net commercial 2	= 2 223
Escompte 2 %	-44,46
Net à payer	= 2 178,54
Règlement à crédit de 60 jours.	•

Pour la société AHLAM, il s'agit d'une vente :

3421 <b>6386</b>		Clients Escomptes accordés	2 178,54 44,46	
	7111	Ventes de marchandises Facture N° 315.		2 223



## Comptabilisation de la T. V. A. chez le vendeur :

La T. V. A. est considérée comme une dette pour le vendeur (fournisseur)

CREDIT 4455-Etat T. V.A. facturée

### **Exemple**

Le 06/09/2020 : Vente de marchandises au client Omar par le fournisseur Salim, la facture porte sur les éléments suivants :

Montant brut: 80 000 DH, remise 5 %, escompte 2 %, TVA 20 %.

Règlement à crédit de 30 jours.

### **Solution:**

SALIM  Facture N° A 80  Casa le 06/09/2020	Doit OMAR	
Montant brut des marchandises	80 000	
Rabais 5 %	4 000	
Net commercial	76 000	
Escompte 2 %	1 520	
Net Financier	74 480	
TVA 20 %	14 896	
Net à payer TTC	89 376	

Pour fournisseur, il s'agit d'une vente :

	I	06/09/2020 —		
3421		Clients	89 376	
6386		Escomptes accordés	1 520	
	7111	Ventes de marchandises		76 000
	4455	Etat T. V.A. facturée		14 896
		Facture N° A 80.		

## TRANSPORT: FACTURES COMPORTANT DES FRAIS DE PORT

Chez le vendeur, deux cas sont à distinguer :

Le transport est assuré par un tiers transporteur :nous avons deux étapes ;

61426 Transport sur ventes x

34552 Etat .TVA récuprable x
sur charges

compte credit trésorerie x

Au moment de la comptabilisation de la vente, le fournisseur récupère les frais du port en créditant les comptes 61426 et 34552

Transport assuré par les propres moyens du fournisseur

Produit accessoire



« 71276 » ports et frais accessoires facturés ».



#### Exemple 1:

Le 05/08/2020, L'entreprise KARAMA expédie à son client FALAH des marchandises et paie en espèces, à la CTM une somme de 1 140 DH TTC dont 140 DH de TVA.

Le 07/08/2020, le fournisseur KARAMA envoie à son client FALAH la facture n°168 comportant les éléments suivants :

Montant brut: 60 000 DH, remise 5 %, TVA 20 %, Transport 1 000 DH, TVA/Transport 14 %.

Règlement à crédit de 30 jours.

T. A. F.: Passer les écritures chez le fournisseur KARAMA.

Exemple 2 : Le 03/03/2020, la société SOUHAIL a reçu de son fournisseur SALMANE la facture n°208 comportant les éléments suivants :

Montant brut: 90 000 DH, remise 2 %, TVA 20 %, Transport 1 500 DH, TVA/Transport 20 %.

Règlement à crédit de 30 jours.

### Solution1:

Ecritures comptables chez le vendeur (fournisseur) KARAMA:

### \* Première étape :

1		05/08/2020 —	ì I	
61426		Transport sur ventes	1 000	
34552		Etat, TVA récupérable sur charges	140	
	5161	Caisses		1 140
		Facture N°		

### \* Deuxième étape :

Facture de vente envoyée par le fournisseur KARAMA au client FALAH.

KARAMA  Facture Nº 168 Casa le 07/08/2020	_	
Montant brut des marchandises	60 000	
Rabais 5 %	3 000	
Net commercial	57 000	
TVA 20 %	11 400	
Port	1 000	
TVA/Port 14 %	140	
Net à payer TTC	69 540	

		07/08/2020 —	1	ı
3421		Clients	69 540	
	7111	Ventes de marchandises		57 000
	4455	Etat, TVA facturée		11 400
	61426	Transport sur ventes (*)		1 000
	34552	Etat, TVA récupérable sur charges		140
		Facture N° 168.		

### Solution 2:

SALMANE  Facture N° 208  Casa 1e 03/03/2020	Doit SOUHAIL	
Montant brut des marchandises	90 000	
Rabais 2 %	1 800	
Net commercial	88 200	
Port	1 500	
Total H. T.	89 700	
TVA 20 %	17 940	
Net à payer TTC	107 640	

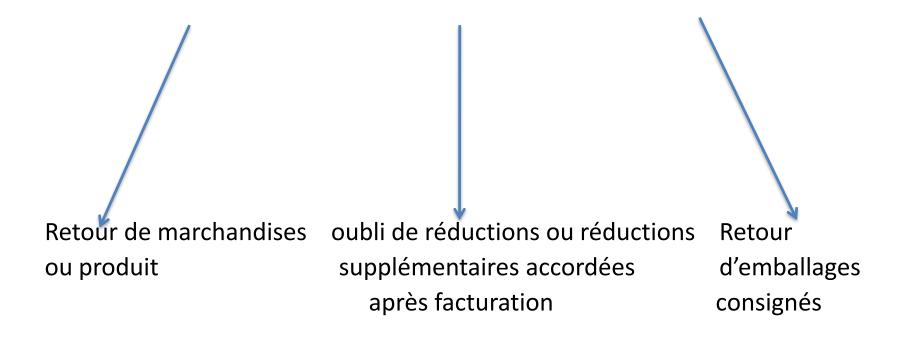
	1	03/03/2020		ı
3421		Clients	107 640	
	7111	Ventes de marchandises		88 200
	71276	Ports et frais accessoires facturés		1 500
	4455	Etat, TVA facturée		17 940
		Facture N° 208.		

SECTION 2: LES OPERATIONS D'ACHATS ET

DE VENTES: FACTURE « D'AVOIR »



 Une facture d'avoir est une qui permet à une entreprise d'annuler ou de corriger une facture « doit » précédemment établie



## **Comptablement**

Un avoir = l'écriture **inverse** à l'écriture initiale.

## Facture d'avoir pour retour

#### Exemple: FACTURE D'AVOIR POUR RETOUR

 Le 20/03/2020, la société AFKAR reçoit de son fournisseur de matières FILROC (Entreprise industrielle), la facture N° 753 suivante :

FILROC  Facture Nº 753 Casa le 20/03/2020	Doit AFKAR	
Montant brut	15 000	
Remise 2 %	300	
Net commercial 1	14 700	
Remise 5 %	735	
Net commercial 2	13 965	
TVA 20 %	2 793	
Net à payer TTC	16 758	
Règlement à crédit de 30 jours	1	

- Le 25/03/2020, AFKAR retourne à son fournisseur FILROC le 1/3 de matières non conformes à la commande.
- Le 30/03/2020, AFKAR reçoit de FILROC la facture d'avoir N° A 34 suivante :

FILROC  Facture N° A-34 Casa le 30/03/2020	Société AFKAR	
Montant brut	5 000	
Remise 2 %	100	
Net commercial 1	4 900	
Remise 5 %	245	
Net commercial 2	4 655	
TVA 20 %	931	
Net à votre crédit	5 586	

### ${f T.\,A.\,F.}$ : Passer les écritures comptables :

- Chez le client AFKAR
- Chez le fournisseur FILROC

### Solution:

#### - Chez AFKAR : le client

LAIL. IE	CHERT		
	20/03/2020 —		
	Achats de mat. premières	13 965	
	-	2 793	
4411	Fournisseurs		16 758
	Facture N° 753.		
	30/03/2020	1	
	Fournisseurs	5 586	
6121	Achats de mat. premières		4 655
34552	Etat, TVA récupérable sur charges		931
	Facture d'avoir A-34.		
'			
ROC: l	e fournisseur		
	20/03/2020 —	 	ı
	Clients	16 758	
7121	Ventes de biens produits		13 965
4455	Etat, TVA facturée		2 793
	Facture N° 753.		
'			
	30/03/2020 —	 	
	Ventes de biens produits	4 655	
	Etat, TVA facturée	931	
3421	Clients		5 586
	Facture d'avoir A-34.		
	4411 6121 34552 ROC:16 7121 4455	Achats de mat. premières Etat, TVA récupérable sur charges Fournisseurs Facture N° 753.  30/03/2020 Fournisseurs Achats de mat. premières Etat, TVA récupérable sur charges Etat, TVA récupérable sur charges Facture d'avoir A-34.  AROC : le fournisseur  20/03/2020 Clients Ventes de biens produits Etat, TVA facturée Facture N° 753.  Ventes de biens produits Etat, TVA facturée  Savarda de mat. premières Etat, TVA récupérable sur charges Etat, TVA récupérable sur charges Facture d'avoir A-34.  Clients  Ventes de biens produits Etat, TVA facturée Clients	Achats de mat. premières Etat, TVA récupérable sur charges Fournisseurs Facture N° 753.  30/03/2020 Fournisseurs  Achats de mat. premières Facture N° 753.  5 586  6121 Achats de mat. premières Etat, TVA récupérable sur charges Facture d'avoir A-34.  AROC : le fournisseur  20/03/2020 Clients Ventes de biens produits Etat, TVA facturée Facture N° 753.  Ventes de biens produits Etat, TVA facturée Facture N° 753.  4 655 931 3421 Clients Clients Clients Clients Clients

# Facture d'avoir relatives aux réductions commerciales

### Comptablement:



- Chez le client : « 6119 R.R.R. obtenus sur achats de marchandises » ou « 6129 R.R.R. obtenus sur achats consommés de matières et fournitures ».
- Chez le fournisseur : « 7119 R.R.R. accordés par l'entreprise » ou « 7129 R.R.R. accordés par l'entreprise ».

### Exemple:

Le 07/08/2020 : Vente de marchandises, à crédit, par le fournisseur JAOUAD au client SAAD : Montant brut : 50 000 DH, remise 5 %, TVA 20 %. (Facture n° 2051).

Le 10/08 : Le client SAAD demande et obtient un rabais de 10 %. (Avoir n° 580).

### T. A. F. : Passer les écritures comptables :

- · Chez le client
- Chez le fournisseur

#### Solution:

- Facture n° 2051

JAOUD  Facture N° 2051 Le 07/08/2020	Doit SAAD	
Montant brut	50 000	
Remise 5 %	2 500	
Net commercial 1	47 500	
TVA 20 %	9 500	
Net à payer TTC	57 000	
Règlement à crédit de 30 jours	•	

### - Avoir n° 580

JAOUD	SAAD
Avoir n° 580 Le 10/08/2020	5.2.2
Rabais (47 500 * 10 %)	4 750
TVA 20 %	950
Net à votre crédit	5 700

### - Chez le fournisseur :

	ı		07/08/2020 —	1	
3421		Clients		57 000	
	7111		Ventes de marchandises		47 500
	4455		Etat, TVA facturée		9 500
		Facture N° 2051			
	ı		30/03/2020 —	1	
7119		R.R.R. accordés		4 750	
4455		Etat, TVA factur	ée	950	
	3421		Clients		5 700
		Facture d'Avoir r	n° 580		

### - Chez le client :

1		20/03/2020 —	ı	
6111		Achats de marchandises	47 500	
34552		Etat, TVA récupérable sur charges	9 500	
	4411	Fournisseurs		57 000
		Facture N° 2051.		
4411	6111 34552	Fournisseurs  Achats de marchandises  Etat, TVA récupérable sur charges	5 700	4 750 950
	5,552	Facture d'Avoir n° 580		750

Société ANWAR	Société SALAMA
Avoir n° -27	
Casa le 12/03/2020	
Montant de 1'escompte (2% *12 568,50)	251,37
TVA 20 %	+ 50,27
Net à votre crédit	301,64

# Facture d'avoir relative a l'escompte de règlement

#### Exemple: FACTURE D'AVOIR RELATIVE A L'ESCOMPTE DE REGLEMENT

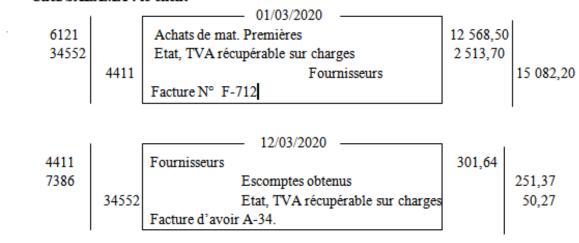
 Le 01/03/2020, l'entreprise SALAMA reçoit de son fournisseur ANWAR (entreprise industrielle), la facture n° F-712.

Société ANWAR  Facture N° F-712 Casa le 01/03/2020	Société SALAMA		
Montant brut	14 700		
Remise 10 %	1 470		
Net commercial 1	13 230		
Remise 5 %	661,50		
Net commercial 2	12 568,50		
TVA 20 %	2 513,70		
Net à payer TTC	15 082,20		
Règlement à crédit de 30 jours.	•		

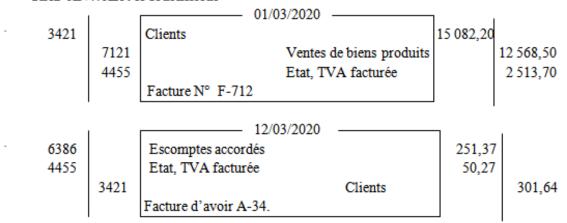
- Le 10/03/2020, l'entreprise SALAMA prévient son fournisseur ANWAR qu'elle veut régler la facture n° F- 712 à la fin du mois de mars à condition de bénéficier d'un escompte de règlement.
- Le 12/03/2020, TEXNORD reçoit la facture Avoir n° -27 lui accordant un escompte de 2%.

#### Solution:

#### - Chez SALAMA : le client



#### - Chez ANWAR : le fournisseur

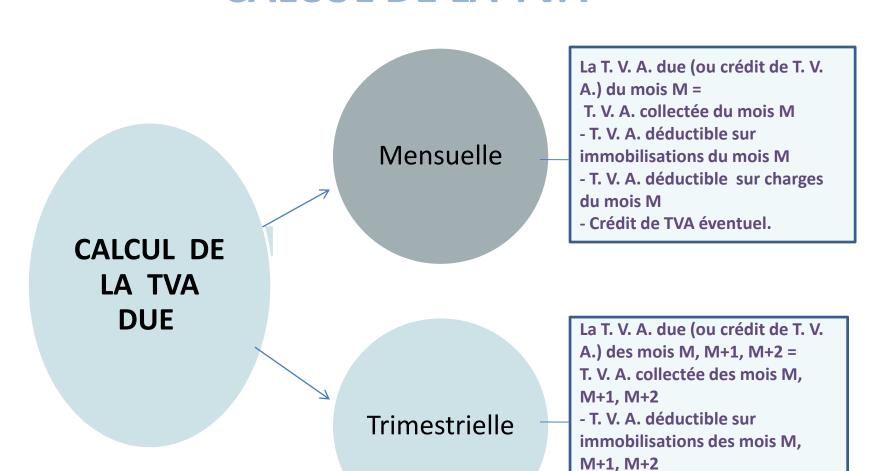


SECTION 3: LA DECLARATION DE LA TVA

### **GENERALITES:**

- ➤ La déclaration de la TVA est un document qui détermine le montant de la TVA que l'entreprise doit verser à l'Etat après avoir récupéré l'ensemble de la TVA payée sur ses achats
- La déclaration de la T. V. A. est établie par l'entreprise :
- Mensuellement si le chiffre d'affaires annuel est supérieur ou égal à 1 000 000 DH;
- Trimestriellement si le chiffre d'affaires annuel est strictement inférieur à 1 000 000 DH.

### CALCUL DE LA TVA



- T. V. A. déductible sur charges

des mois M, M+1, M+2 - Crédit de TVA (éventuel).

# TVA due = TVA collectée (facturée) – TVA déductible (récupérable)

- ✓ Le Crédit de T. V. A. est une créance sur l'Etat que l'entreprise peut récupérer au moment des déclarations postérieures.
- ✓ La T. V. A due est une dette à régler à l'Etat avant le 20 du mois suivant la période de déclaration.

### **COMPTABILISATION:**

### En cas de TVA due (déclaration mensuelle)

4455		Etat, TVA facturée mois M
	34551	Etat, TVA récupérable/Immob. (Mois M)
	34552	Etat, TVA récupérable/Charges (Mois M)
	3456	Etat, Crédit de TVA (M-1) éventuel
	4456	Etat, TVA due
		Suivant déclaration de M

### En cas de crédit de TVA (déclaration mensuelle)

4455		Etat, TVA facturée mois M
3456		Etat, Crédit de TVA
	34551	Etat, TVA récupérable/Immob. (Mois M)
	34552	Etat, TVA récupérable/Charges (Mois M)
	3456	Etat, Crédit de TVA (M-1) éventuel
		Suivant déclaration de M

### **APPLICATION**

L'entreprise « SALAMA » vous communique les informations suivantes :

Eléments	Avril	Mai
TVA collectée	170 000	200 000
TVA déductible sur immobilisations	50 000	70 000
TVA déductible sur charges	90 000	80 000
Crédit de TVA	3 000	-

### T. A. F. :

- Etablir la déclaration de TVA du mois de mai.
- Comptabiliser cette déclaration
- Comptabiliser le paiement de la T. V. A. due du mois de mai effectué le 19/06 par chèque bancaire n° A9.

### Solution:

### 1) Déclaration de TVA du mois de mai :

 TVA collectée de mai
 : 200 000

 TVA déductible sur immobilisations de mai
 : -70 000

 TVA déductible sur charges de mai
 : -80 000

 Crédit de TVA d'avril
 : -3 000

 T. V. A. due (à payer)
 : = 47 000

### 2) Comptabilisation de la déclaration :

	ı	31/05		
4455		Etat, TVA facturée (mai)	200 000	
	34551	Etat, TVA récupérable/Immob. (mai)		70 000
	34552	Etat, TVA récupérable/Charges (mai)		80 000
	3456	Etat, Crédit de TVA (avril)		3 000
	4456	Etat, TVA due		47 000
		Suivant déclaration de mai		

### 3) Comptabilisation du paiement :

# SEQUENCE 2:

L'ENREGISTREMENT DES

**ELEMENTS COURANTS** 

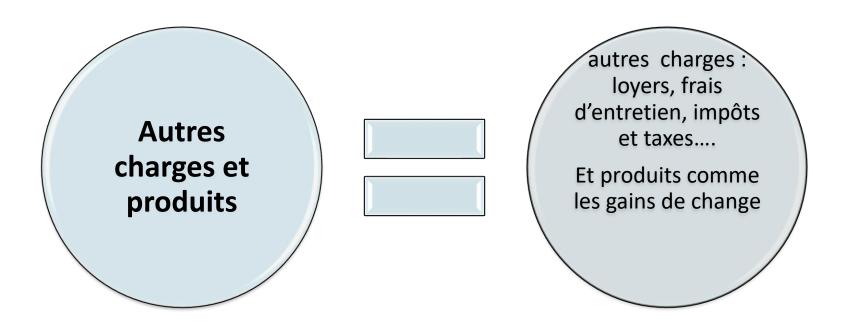
**DIVERS** 

**SECTION 1: LES OPERATIONS RELATIVES** 

**AUX AUTRES** 

**CHARGES ET PRODUITS** 

### Définitions



### <u>L'ENREGISTREMENT DES OPERATIONS</u> RELATIVES AUX AUTRES CHARGES



### LES CHARGES D'EXPLOITATION

- LES ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET DE FOURNITURES :
- √ achats non stockes de matières et de fournitures
- ✓ Les achats de travaux, études et prestations de services :
- ✓ Les achats matières et fournitures des exercices antérieurs

### Exemple:

Les opérations suivantes ont été effectuées par l'entreprise SADIK pendant le mois de mai 2020 :

- Le 6/5/2020: Règlement en espèces de la quittance d'électricité du mois d'avril 2020.
   Montant HT 3 200 DH, TVA 14 % (pièce de caisse n° 29).
- Le 15/5/2020, Règlement en espèces de la quittance d'eau du mois de mars 2020, Montant HT 1 700 DH, TVA 7 % (pièce de caisse n° 30).
- Le 21/5/2020, Règlement, par chèque bancaire n° 315226 du gasoil consommé par les véhicules de l'entreprise. Montant HT: 7 600 DH, TVA 10 %.
- Le 29/5/2020, Réception de la facture n° 20 du papetier concernant l'achat de chemises et du papier. Montant HT: 2 000 DH, TVA 20 %.

### Solution:

	1	06/05/2020 —		
61251		Achats de fournitures non stockables	3 200	
34552		Etat, TVA récupérable sur charges	448	
	5161	Caisses		3 648
		Quittance d'électricité d'avril, PC 29.		
		15/05/2020		
61251		Achats de fournitures non stockables	1 700	
34552		Etat, TVA récupérable sur charges	119	
	5161	Caisses		1 819
		Quittance d'eau de mars, PC 30.		
		21/05/2020	—	
61251		Achats de fournitures non stockables	7 600	
34552		Etat, TVA récupérable sur charges	760	
	5141	Banques		8 360
		Chèque bancaire n° 315226		
		29/05/2020		
61254		Achats de fournitures de bureau	2 000	
34552		Etat, TVA récupérable sur charges	400	
	4411	Fournisseurs		2 400
		Facture n° 20		
				1

N. B.: L'achat du petit outillage et du petit équipement de faible valeur, d'un usage limité dans le temps et d'un renouvellement fréquent, est enregistré dans le compte 61253 (tournevis, marteau, scies à métaux...).



Les postes 613/614 enregistrent toutes les charges externes autres que les achats revendus ou consommés par l'entreprise

### EXEMPLES:

Durant le mois de juin 2020, l'entreprise MANAR a effectué les opérations suivantes :

- Le 4/6, Règlement du loyer du magasin par chèque bancaire n° 5239 : 3 000 DH.
- Le 5/6, Règlement par chèque bancaire n° 5240 d'une redevance de crédit-bail : Montant H.T. 5 000 DH, T.V. A. 20 %.
- Le 7/6, Règlement en espèces (PC n° 51) des frais de réparation d'une photocopieuse :
   420 DH (T.T.C.), T. V. A 20 %.
- Le 9/6, Paiement par chèque bancaire n° 5241 de la prime d'assurance : 16 644 DH.
- Le 11/6, Règlement par chèque bancaire n° 5242, à l'expert comptable RACHAD, la note d'honoraires relative au mois de mai : montant H.T. 5 000 DH, T. V. A 20 %.
- Le 13/6, Paiement par chèque bancaire n° 5243 de la redevance annuelle pour brevet 10 000 DH, TVA 20 %.
- Le13/6, Règlement, par chèque bancaire n° 5244, de l'abonnement semestriel à une revue scientifique 600 DH.
- Le 14/6, Réception de la facture n° 50 du cabinet BADR, d'un montant H.T. de 15 000 DH, T. V. A. 20 %, pour une étude du marché réalisée par ce cabinet.

- Le 14/6, Réception de la facture n° 50 du cabinet BADR, d'un montant H.T. de 15 000 DH,
   T. V. A. 20 %, pour une étude du marché réalisée par ce cabinet.
- Le 16/6, Réception de la facture d'avoir n°A-20 du cabinet BADR, accordant un rabais de 2 000 DH (H.T.), après réclamation pour non respect d'une clause du contrat relatif à l'étude de marché.
- Le 17/6/N, Paiement, par chèque bancaire n° 5245, de la facture n° 115 relative au transport du personnel, montant H.T 3 000 DH, T.V.A 14%.
- Le 19/6, Paiement par chèque bancaire n° 5247, de la note d'hôtel relative à une réception organisée par l'entreprise, 2 200 DH (T.T.C.), T.V.A. 10% (non récupérable).
- Le 20/6, Paiement, par chèque bancaire n° 5248, d'une annonce publicitaire 2 500 DH (H.T.), T.V.A. 20%.
- Le 22/6, Achat en espèces (PC n°53) de timbres postaux 200 DH.
- Le 25/6, Règlement, par chèque bancaire n°5250, de la facture de téléphone 1 200 DH dont T.V.A. au taux de 20%.
- Le 26/6, Règlement par chèque bancaire n° 5251, de la cotisation à la C.G.E.M. 1 500 DH.

### Solution:

6131 5141	Locations et charges locatives  Banque	3 000	3 000
3141	Chèque bancaire n° 5239 : 05/06		3 000
6132 34552	Redevances de crédit-bail Etat, TVA récupérable sur les charges	5 000 1 000	
5141	Chèque bancaire n° 5240  07/06		6 000
6133 34552 5161	Entretien et réparations Etat, TVA récupérable sur les charges Caisses	350 70	420
2.02	PC n° 51 09/06		
6134 5141	Primes d'assurances  Banque	16 644	16 644
	Chèque bancaire n° 5241 11/06		
6136 34552	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires Etat, TVA récupérable sur les charges	5 000 1 000	
	Chèque bancaire n° 5242		6 000

	13/06	-	
6137	Redevances pour brevets	10 000	
34552	Etat, TVA récupérable sur les charges	2 000	
5141	Banque Chèque bancaire n° 5243		12 000
	d°		
6141	Etudes, recherches et documentation	600	
5141	Banque		600
	Chèque bancaire n° 5244		
6141	Etudes recherches et documentation	15 000	
34552	Etat, TVA récupérable sur les charges	3 000	18 000
4411	Fournisseur		
	Facture n° 50 du cabinet BADR		
4411	Fournisseur 16/06	2 400	
6149	R.R.R. O. /autres charges externes	2 100	2 000
34552	Etat, TVA récupérable sur les charges		400
	Facture d'avoir n° 20 du cabinet BADR		
	17/06	_	
6142	Transports	3 000	
34552	Etat, TVA récupérable sur les charges	420	
5141	Banque		3 420

٠.

	Chèque bancaire n° 5245	]	
6143	Déplacements, missions et réceptions	2 200	
5141	Chèque bancaire n° 5247		2 200
6144	Publicité, publications et relations publiques	2 500	
34552 5141	Etat, T.V.A récupérable sur les charges  Banque	500	3 000
	chèque bancaire n° 5248 22/06		
61451 5161	Frais postaux Caisses	200	200
	P.C. n° 53	_	
61455 34552	Frais de téléphone Etat, T.V.A récupérable sur les charges	1 000 200	
31332	Banque Chèque bancaire n°5250	200	1 200
61461	Cotisations 26/06	1 500	1 200
5141	Banque	1 300	1 500
	Chèque bancaire n° 5251		

# LES IMPOTS ET TAXES

Les impôts et taxes à la charge de l'entreprise sont enregistrés dans le poste 616.

**N. B. :** Les impôts sur les résultats (IS par exemple) et la TVA ne sont pas inscrits dans ce poste.

### Exemples :

Le 10/1/2020, la société SAMAR règle par virement bancaire les charges suivantes :

- la vignette de la voiture de service 3 000 DH.
- des timbres fiscaux 500 DH.
- taxe des services communaux 800 DH

	10/01		
61673	Taxes sur les véhicules	3 000	
61671	Droit d'enregistrement et de timbre	500	
61611	Taxe urbaine et taxe d'édilité	800	
5141	Banque Ordre de virement n°		4 300



### LES CHARGES DE PERSONNEL



### Sont enregistrées dans le poste 617



### **LES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**



## Sont inscrites dans les comptes du poste 618 Autres charges d'exploitation

#### Exemple:

- Le 30/122020, la société ANNSAR a réglé, par virement bancaire, aux administrateurs des jetons de présence dont le montant s'élève à 9 000 DH.
- Le 31/12, elle a constaté que son client IMAM est devenu insolvable (cas courant), montant de la créance TTC 10 710 DH (dont 1 785 DH de T. V. A.).

	30/12	[		
6181	Jetons de présence	9 000		
5141	Banque		9 000	
	Ordre de virement			
	31/12 —			
6182	Pertes sur créances irrécouvrables	8 925		
4456	Etat, TVA due	1 785		
3421	Clients		10 710	
	Créance perdue sur IMAM			



### LES CHARGES FINACIERES

- LES CHARGES D'INTERET
- LES PERTES DE CHANGE
- LES AUTRES CHARGES FINANCIERES

Le compte 6385 et 6386

**Exemple des charges d'interet** : Le 15/02/2020, l'entreprise SALHI reçoit de sa banque un avis de débit relatif à l'annuité de remboursement d'un emprunt contracté le 15/02/2019.(durée de remboursement 5 ans) :

		Principal	14 000 DH		
		Intérêts	5 600 DH	[	
		T.V.A /intérêt 10%	560 DH		
			20 160 DH		
	İ	15/02/2020			1
1481		Emprunts auprès des établissements d	e crédit	14 000	
6311		Intérêts des emprunts et dettes		5 600	
34552		Etat, T.V.A récupérable sur les charge	es	560	
	5141	Banque			20 160
		Avis de débit n°			

**Exemple des pertes de changes**: Le 3/3/2020, l'entreprise YAKINE vend au client CAILLOT, de Paris, des marchandises, Facture n° 72 : Montant 15 000 euros. Cours de change à cette date : 1 euro = 10,50 DH.

Le 30/5, le client Caillot règle le montant de la facture  $n^{\circ}72$  du 3/3 par virement bancaire. Cours de change à cette date : 1 euro = 10,00 DH.

3421 7113	Clients (15 000 * 10,50)  Ventes de marchandises à l'étranger	157 500	157 500
51/11	Facture n° 72	150 000	
5141 6331	Banque (15 000 * 10,00) Pertes de change propres à l'exercice	7 500	
3421	Clients Avis de crédit n°	. 300	157 500

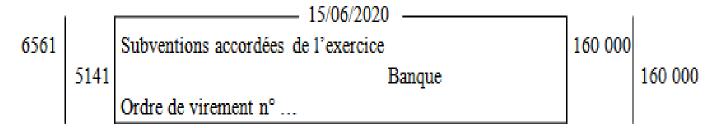


# LES CHARGES NON COURANTES

- VALEURS NETTES D'AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES
- LES SUBVENTIONS ACCORDEES
- LES AUTRES CHARGES NON COURANTES

#### EXEMPLE DES SUBVENTIONS ACCORDEES:

Le 15/06/2020, le groupe ASWATE accorde à sa filiale RAZANE, une subvention de 160 000 DH par ordre de virement bancaire.



#### Exemple 1 DES AUTRES CHARGES NON COURANTES:

- Le 9/5/2020, la société ATLAS paie par virement bancaire une amende fiscale de 800 DH.
- Le 25/6/2020, elle accorde un don de 24 000 DH à l'association marocaine de lutte contre le cancer (ordre de virement bancaire).
- Le 8/7/2020, elle règle par chèque bancaire n° 25112 un rappel d'impôts (autres que les impôts sur les résultats) 3 000 DH.

800
24 000
3 000
2

#### Exemple 2 DES AUTRES CHARGES NON COURANTES

Le 15/10/2020, l'entreprise RAZANE refuse de prendre livraison d'une commande de marchandises et abandonne les arrhes qu'elle avait versées le 01/10/2020 par virement bancaire 2 000 DH.

#### Solution:

	ı	01/10/2020 —		
3411		Fournisseurs-avances et acomptes	2 000	
	5141	Banque		2 000
		Ordre de virement n°		
		15/10/2020		
6581		Pénalités sur marchés et dédits	2 000	
	3411	Fournisseurs-avances et acomptes		24 000
		Arrhes abandonnées		

# L'ENREGISTREMENT DES OPERATIONS RELATIVES AUX AUTRES PRODUITS



# LES PRODUITS D'EXPLOITATION

- LES VENTES DE BIENS ET SERVICES PRODUITS
- LES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
- LES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

#### Exemples des ventes de biens et services produits

#### Exemple 1

: Le 30/03/2020, le cabinet d'expertise comptable SONDOS adresse à son client WIFAK la note d'honoraires n° 52 : Honoraires (H.T) 1500 DH, T.V.A 20%.

#### Chez SONDOS:

		30/03/20 <del>20</del>	1	
3421		Clients	1 800	
	7124	Ventes de services produits au Marc	С	1 500
	4455	Etat T. V.A. facturée		300
		Note N° 52.		

Exemple 2: L'entreprise RAHA encaisse le 01/05/2020, par virement bancaire, une redevance annuelle pour un brevet lui appartenant 10 000 DH, TVA 20 %.

#### Chez RAHA:

	I	01/05/2020 —		ı
5141		Banque	12 000	
	7126	Redevances pour brevets		10 000
	4455	Etat T. V.A. facturée		2 000
		Avis de crédit n°		

Exemple 3: Le 02/05/2020, la société MANAR a reçu de sa banque un avis de crédit n° 1240 relatif au loyer d'un magasin appartenant à la société 7 000 DH.

#### Chez MANAR:

Exemple des subventions d'exploitations : Le 15/06/2020, la société NAJAH a reçu une subvention d'exploitation par ordre de virement bancaire 100 000 DH (T.V.A. 20 %).

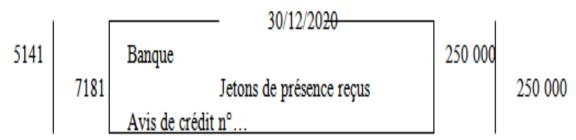
#### Chez NAJAH:

	I	15/06/2020 —	l I	
5141		Banque	120 000	
	7161	Subventions d'exploitation reçues		100 000
	4455	Etat T. V.A. facturée		20 000
		Avis de crédit n°		

LU DECITORES INCOCITO D'EMPORTATION

Exemple des autres produits d'exploitations : Le 30/12/2020, la société OMARI, membre du conseil d'administration de la Société NOORI a reçu 250 000 DH de jetons de présence au titre de l'année 2020, par ordre de virement bancaire.

#### Chez OMARI:





- LES PRODUITS DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES AUTRES TITRES IMMOBILISES
- LES GAINS DE CHANGE
- LES INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS

Exemple des gains de change: Le 15/7/2020, l'entreprise YAKINE vend au client CHARISSON, de New-YORK, des marchandises, Facture n° 102 : Montant 17 000 dollars.

Cours de change à cette date : 1 dollar = 10,00 DH.

Le 31/8, le client CHARISSON règle le montant de la facture n°102 du 15/07 par virement bancaire.

Cours de change à cette date : 1 dollar = 11,00 DH.

#### Solution:

#### Chez YAKINE

3421 7113	Clients (17 000 * 10,00)  Ventes de marchandises à l'étranger	170 000	170 000
/113	Facture n° 102		170 000
	31/08		
5141	Banque (17 000 * 11,00)	187 000	
3421	Clients		170 000
7331	Gains de change propres à l'exercice		17 000
	Avis de crédit n°		

#### EXEMPLE DESINTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS

Le 15/07/2020, La société SAMAR reçoit, par virement bancaire, le remboursement d'une annuité sur prêt accordé à un salarié: Principal 2 000 DH, Intérêts 1 200 DH (prêt remboursable sur 2 ans), T.V.A. sur intérêt: 10 %.

#### Chez SAMAR:

	ı	15/07/2020 —	1	
5141		Banque	3 320	
	2411	Prêts au personnel		2 000
	7381	Intérêts et produits assimilés		1 200
	4455	Etat, TVA facturée		120
		Avis de crédit n°		



# LES PRODUITS NON COURANTES



- LES SUBVENTIONS D'EQUILIBRE
- LES REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
- LES AUTRES PRODUITS NON COURANTS

#### EXEMLPE DES PRODUITS DE CESSTION D'IMMOBILISATIONS

Le 14/02/2020, la société SAMAR a cédé un matériel qu'elle avait acquis en 2018. Le prix de cession est de 40 000 DH HT, TVA 20 %. Règlement dans 2 mois.

#### Chez SAMAR:

	l	14/02/2020 —		l
3481		Créances sur cessions d'immobilisations	48 000	
7513		Produits des cessions des		40 000
		Immobilisations corporelles		
	4455	Etat T. V.A. facturée		8 000
		Facture n°		

#### Exemple des subventions d'équilibre

Le 10/01/2020, la société AL QODS a bénéficié d'une subvention de 400 000 DH de l'Etat, destinée à couvrir ses pertes.

Le 15/02/2020, la subvention a été reçue par ordre de virement bancaire.

#### Solution:

#### Chez SABIL:

		l	10/01/2020 —		
. 3	3451		Subventions à recevoir	480 000	
		7561	Subventions d'équilibre reçues de l'exercice		400 000
		4456	Etat, TVA due		80 000
			Avis de notification		
			15/10/2020 —		
5	5141		Banque	480 000	
		3451	Subventions à recevoir		480 000
			Ordre de virement n°		

#### Exemple des autres produits non courants :

 Le 20/09/2020, l'entreprise SALAH refuse de prendre livraison d'une commande qu'elle avait passée auprès de l'entreprise ZAHI et abandonne les arrhes qu'elle avait versées, par virement bancaire, le 04/09/2020 : 1 000 DH.

#### Solution:

#### Chez l'entreprise ZAHI

	ı	04/09/2020 —		
5141		Banque	1 000	
	4421	Clients-avances et acomptes		1 000
		Ordre de virement n°		
		20/09/2020		
4421		Clients-avances et acomptes	1 000	
	7581	Pénalités et dédits reçus		1 000
		Arrhes abandonnées		

# **SECTION 2: L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS**

### **GENERALITES**

# **Définition**



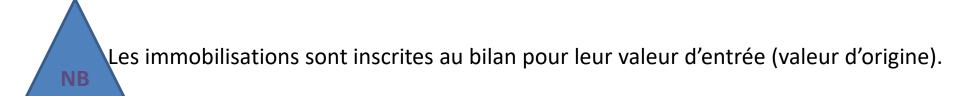
Les immobilisations



Les immobilisations comprennent tous les biens et les valeurs destinés à servir de façon durable (une durée supérieure à un exercice comptable, + de 12 mois) à l'activité de l'entreprise, <u>à l'exclusion</u> de ceux faisant partie du cycle d'exploitation (Clients, stocks..).

en non-valeurs incorporelles corporelles financières

# L'ENREGISTREMENT DES ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS





Les immobilisations en non valeurs

des charges qui ont contribué à la création ou à la croissance de l'entreprise et qui vont profiter aux exercices ultérieurs

#### Application 1:

Le 03/01/2020, la société MAHAMID a réglé, par chèques bancaires, les frais suivants :

- Les frais de constitution : 30 000 DH
- Les frais d'étude de marché et de prospection : 24 000 DH TTC, TVA 20 %.
- Les frais de publicité: 18 000 TTC, TVA 20 %.

#### Travail demandé :

Passer les écritures nécessaires.

#### Solution:

	l	03/01/2020 —	1	ı
2111		Frais de constitution	30 000	
2116		Frais de prospection (HT)	20 000	
2117		Frais de publicité (HT)	15 000	
34551		Etat, T.V.A récupérable sur immobilisation	7 000	
		(4 000 + 3 000)		
	5141	Banque		72 000
		Chèques bancaires n°		

#### Application 2:

Le 15/02/2020, l'entreprise RACHAD a réglé, par chèques bancaires, les frais suivants au moment de l'acquisition d'une immobilisation :

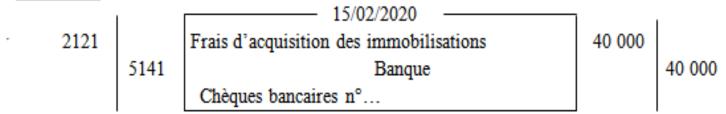
Des droits d'enregistrement : 30 000 DH

Des frais d'acte : 10 000 DH.

#### Travail demandé:

Passer les écritures nécessaires.

#### Solution:

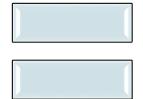




## Les immobilisations corporelles et incorporelles

- Les immobilisations incorporelles sont des actifs sans substance physique
- Les immobilisations corporelles sont des actifs physiques

Valeur d'entrée =coût d'acquisition



Le prix d'achat

- + Les droits de douane
- + Les impôts et taxes non récupérables
- Les réductions commerciales obtenues
  - + Les charges accessoires d'achat : Transport, frais de transit, frais de réception, assurance, transport...
- + Les frais d'installation et de montage.

#### Applications : Immobilisations incorporelles.

#### Application 1:

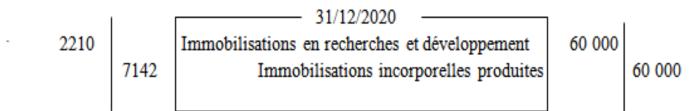
La société ROSANA a engagé, durant l'exercice 2020, des frais de recherches et développement d'un montant de 60 000 DH (enregistrés au cours de l'exercice dans les comptes de charges concernés.

Le 31/12/2020, la société a décidé d'immobiliser ces charges.

#### Travail demandé :

Passer les écritures nécessaires.

#### Solution:



#### Applications : Immobilisations corporelles.

#### Application 1:

Le 13/05/2020, la société JAZA achète une machine-outil et reçoit la facture n° 95 comportant les éléments suivants :

Facture n° 95				
Prix d'achat	210 000			
Remise 5 %	- 10 500			
Net commercial	199 500			
Escompte 2 %	- 3 990			
Net financier	195 510			
Transport	1 500			
Frais d'installation	4 000			
Assurances transport	300			
Total HT	201 310			
TVA: 20 %	40 262			
Net à payer TTC	241 572			
Réglée par chèque n° 168	·			

Travail demandé: Passer les écritures nécessaires.

# Solution:

13/05/2020

-	<del></del>		i i
2332	Matériel et outillage (199 500 + 1 500 + 4 000 + 300)	205 300	
34551	Etat. TVA récupérables sur les immobilisations	40 262	
5141	Banque		241 572
7386	Escomptes obtenus		3 990
	Facture 95 réglée par chèque n° 168		



## Les immobilisations financières



✓ Les immobilisations financières sont des actifs financiers d'utilisation durable



Prêts immobilisés



Autres créances financières

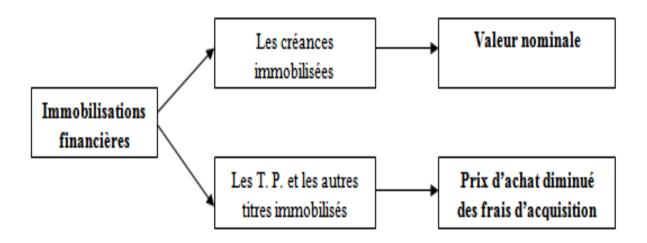


Titres de participation



Autres titres immobilisés

# ➤ Valeur d'entrée des immobilisations financières



#### Application 1:

Le 16/09/2020, la société AICHA a accordé à 1'un de ses employés un prêt de 80 000 DH par virement bancaire. Ce montant est remboursable dans 3 ans.

Le 01/10/2020, elle a loué un magasin et a versé, à la conclusion du contrat, 60 000 DH (un trimestre d'avance) à titre de garantie. Règlement par chèque bancaire n° 168.

#### Travail demandé:

Passer les écritures nécessaires.

#### Solution:

		16/09/2020		
. 2411		Prêts au personnel	80 000	
	5141	Banques		80 000
		Ordre de virement n°		
		01/10/2020		
2486		Dépôts et cautionnements versés	60 000	
	5141	Banques		60 000
-		Chèque bancaire n° 168		
			 , I	l

# SEQUENCE 3:

# L'ENREGISTREMENT DES OPERATIONS RELATIVES AUX REGLEMENTS FINANCIERS

**SECTION 1: LES REGLEMENTS FINANCIERS** 

# REGLEMENTS EN ESPECES OU PAR CHEQUES

CHEZ LE FOURNISSEUR

 On débite le compte « 5161 Caisses » par le crédit d'un compte de créances (34...) ou de produits (7...) ou de trésorerie (51...)

espèce

CHEZ LE CLIENT

On débite un compte de dettes (44...) ou de charges (6...) ou de trésorerie (51...), par le crédit du compte « 5161 Caisses ».

# REGLEMENTS EN ESPECES OU PAR CHEQUES

Les règlements effectués par l'entreprise :

 Les règlements par chèques (ou par virement) doivent être enregistrés en comptabilité dès l'émission du titre de paiement (au crédit du compte 5141 Banque), sans attendre l'avis de débit de la banque

# Chèque

Les règlements reçus par l'entreprise

- Nous avons trois étape :
- La réception du chèque
- La présentation du chèque à l'encaissement
- La réception de l'avis de crédit de la banque

#### Application :

- Le 15/03/2020, l'entreprise KARAMAT (activité industrielle) envoie à son client SAFI (activité commerciale) la facture n° R145, comprenant : Montant brut : 50 000, remise 5 %, escompte 2 %, TVA 20 %.
- Le 17/03/2020, SAFI émet le chèque n° F00254 en règlement de la facture n° R145.
- Le 20/03/2020, KARAMAT présente le chèque n° F00254 à l'encaissement.
- Le 25/03/2020, KARAMAT reçoit l'avis de crédit relatif au chèque n° F00254, tenant compte d'une commission 20 DH (HT), TVA/commission 10 %.

#### Travail demandé:

Passer les écritures nécessaires chez KARAMAT et chez SAFI.

#### Solution:

#### La facture nº R 145

KARAMAT  Facture N° R145 Casa le 15/03/2020	Doit SAFI
Montant brut des marchandises	50 000
Remise 5 %	2 500
Net commercial	47 500
Escompte 2 %	950
Net Financier	46 550
TVA 20 %	9 310
Net à payer TTC	55 860

#### Chez le fournisseur KARAMAT

	ı	15/03/2020		
3421		Clients	55 860	
6386		Escompte accordé	950	
	71211	Ventes de produits finis		47 500
	4455	Etat, TVA facturée		9 3 1 0
		Facture N° R145		
		17/03/2020		
51111		Chèques en portefeuille	55 860	
	3421	Clients		55 860
		Chèque n° F00254		
		20/03/2020		
51112		Chèques à l'encaissement	55 860	
	51111	Chèques en portefeuille		55 860
		Présentation à l'encaissement du chèque n° F00254		
		25/03/2020		
5141		Banque	55 838	
6147		Services bancaires	20	
34552		Etat, TVA récupérable sur charges	2	
	51112	Chèques à l'encaissement		55 860
		Avis de crédit n°		

#### Chez le client SAFI

	ı	15/03/2020 —		
6111		Achats de marchandises	47 500	
34552		Etat, TVA récupérable sur les charges	9 3 1 0	
	7386	Escomptes obtenus		950
	4411	Fournisseurs		55 860
		Facture N° R145		
		17/03/2020		
4411		Fournisseurs	55 860	
	5141	Banque		55 860
		Chèque n° F00254		

# REGLEMENTS PAR EFFETS DE COMMERCE

# **Définition**



les effets de commerce



Un effet de commerce est un titre négociable représentant une créance payable à court terme et mobilisable



La lettre de change

Le billet à ordre

•

# Lettre de change :

 un document par lequel un créancier appelé tireur donne l'ordre à son débiteur appelé tiré de payer à son ordre ou à l'ordre d'un tiers (bénéficiaire) une somme déterminée à une date fixée

# Le billet à ordre :

 C'est un document par lequel un débiteur appelé souscripteur s'engage à payer une somme déterminée à une date fixe (échéance) à l'ordre d'une autre personne appelée bénéficiaire

#### MODELE DE LA LETTRE DE CHANGE NORMALISEE

Ordre de Paiement	أمر بالدفع	Lettre de chan	ge n° 1814341	كمبيلة رقم				HANGE stipulée SAl iquée ci-dessous à l'o		رهي بدون داء المبلغ	مقابل هذه الكمبيالة ،و مصاريف ، الرجاء أد المذكور أدناه لفائدة
Agence 18	وكالة	Nom ou dénor	Tireur	الساحب الإسم أو التسمية				4	>		
Nous vous prions de bien vouloir régler par le débit	المرجو التمديد وذلك بتسجيله في مديونية	et adresse ou s		الإسم او التمامية والعنوان أو المقر		Lieu et date de création		مكان وتاريخ الإصدار	Date d'éch	éance	تاريخ الاستطاق
de notre compte n° 20	حسابنا لديكم رقم	!				La cause		المبيب	Montant en chiffres	6	المبلغ بالأرقام
LCN n° 1814341 21	كمبيالة رقم	<u>:</u>	3			(	9		DH 7	$\supset$	الترهم
tirée en faveur de	المسحوبة لفائدة	Acceptation  Date de l'acceptatio	n (10)	قبــــول تاريخ القبول		Tiré ou mination et sse ou siège		المسحوب عليه الإسم أو التسمية والعنوان أو المقر	Montant en lettres	8	المبلغ بالأحرف
d'un montant en chiffres de DH 23	بمبلغ بالأرقام الدر هم	Signature		التوقيــــع	- Turc	sac ou siege	12	, ,,,,	Cachet et signa	ture	لحاتم وتوقيع
Montant en lettres 24	المبلغ بالأحرف	Bon pour aval en faveur de		على سبول الد	Comp	pte n°		حساب رقم		14	D
à échéance 25	المستحقة بتاريخ	<u> </u>	921	الاحتياطي لفا	Agen	ice		الوكالة	Timbre		رسم
	خاتم وتوقيع المسحوب	¦	11		Ville	ı	13	المدينة		15	5)
26	هام ونوعع المسوب	Prière de ne ri	en inscrire dans la zone	réservée à la lectur	re mag	gnétique			1	حت هذا الخط	لا يكتب أي شيء ت
		1 #12955	57890# <b>1</b> 2359	567890# <b>1</b> 2	235	567890				16	

Son pour aval		BP DH
	Casablanca	
Signature,	Au	
nom adresse	paie contre le présent A l'ordre de	
La somme		
	Somme en toutes lettres suivie du m	not dirhams
Valeur	Souscripteur  Domiciliation	Timbre fiscale

# Le traitement comptable des effets de commerce

# Création d'un effet de commerce

- Chez le fournisseur : On débite le compte « 3425 : Clients-Effets à recevoir » par le crédit du compte « 3421 : Clients ».
- Chez le client : On crédite le compte « 4415 : Fournisseurs-Effets à payer » par le débit du compte « 4411 : Fournisseurs ».

# Circulation des effets de commerce

- Endossés à l'ordre d'un créancier (généralement un fournisseur),
- Escomptés auprès de la banque

# Traitement comptable d'endossement au profit d'un tiers

### Chez l'endosseur

 On débite « 4411 : Fournisseurs » et on crédite « 3425 Clients-Effets à recevoir »

# Chez l'endossataire

 On débite « 3425 : Clients-Effets à recevoir » et on crédite « 3421 : Clients »

# Chez le signataire

Aucune écriture

- Le 10/05/2020, l'entreprise SALAMA a envoyé à son client OMARI la facture suivante :

SALAMA  Facture n° 458 Casa le 10/05/2020	Doit OMARI
Montant brut des marchandises	70 000
Remise 5 %	3 500
Net commercial	66 500
Escompte 1 %	665
Net Financier	65 835
TVA 20 %	13 167
Net à payer TTC	79 002

- Le 15/05/2020, SALAMA tire sur OMARI la lettre de change n° 56 au 30/06.
- Le 19/05/2020, OMARI accepte la lettre de change n° 56.

#### Travail demandé :

- Passer les écritures nécessaires au journal de l'entreprise SALAMA (Entreprise industrielle).
- Passer les écritures nécessaires au journal de l'entreprise OMARI (Entreprise commerciale).

## Solution :

#### Chez le fournisseur SALAMA

	ı	10/05/2020 ————	1	
3421		Clients	79 002	
6386		Escompte accordé	665	
	71211	Ventes de produits finis		66 500
	4455	Etat, TVA facturée		13 167
		Facture N° 458		
		15/05/2020	-	
		Aucune écriture		
		19/05/2020	]	
3425		Clients-Effets à recevoir	79 002	
	3421	Clients		79 002
		Lettre de change n° 56		

#### Chez le client OMARI

	ı	10/05/2020 —	1	
6111		Achats de marchandises	66 500	
34552		Etat, TVA récupérable sur les charges	13 167	
	7386	Escomptes obtenus		665
	4411	Fournisseurs		79 002
		Facture N° 458		
		15/05/2020	-	
		Aucune écriture		
		19/05/2020 —		
4411		Fournisseurs	79 002	
	4415	Fournisseurs-Effets à payer		79 002
		Lettre de change n° 56		
	I		J	I

- Le 15/09/2020, l'entreprise SANAD adresse à son client FARHAT la facture suivante :

SANAD  Facture n° 727 Casa le 15/09/2020	Doit FARHAT		
Montant brut des marchandises	58 000		
Remise 2 %	1 160		
Net commercial	56 840		
TVA 20 %	11 368		
Net à payer TTC	68 208		

- Le 20/09/2020, FARHAT souscrit le billet à ordre n° 56 au 30 novembre 2020.
- Le 27/09/2020, SANAD endosse le billet à ordre n° 56 à son fournisseur KAMALI.

#### Travail demandé :

Passer les écritures nécessaires :

- Au journal de l'entreprise SANAD (Entreprise industrielle).
- Au journal de l'entreprise FARHAT (Entreprise commerciale).
- Au journal de l'entreprise KAMALI.

#### Solution:

#### Chez SANAD

	ı	15/09/2020 —	1	
3421		Clients	68 208	
	71211	Ventes de produits finis		56 840
	4455	Etat, TVA facturée		11 368
		Facture N° 727		
		20/09/2020		
3425		Clients-Effets à recevoir	68 208	
	3421	Clients		68 208
		Billet à ordre n° 56		
		27/09/2020		
4411		Fournisseurs	68 208	
	3425	Clients-Effets à recevoir		68 208
		Endossement du billet à ordre n° 56		

#### Chez FARHAT

	I	15/09/2020 —	1	
6111		Achats de marchandises	56 840	
34552		Etat, TVA récupérable sur les charges	11 368	
	4411	Fournisseurs		68 208
		Facture N° 727		
		20/09/2020	-	
4411		Fournisseurs	79 002	
	4415	Fournisseurs-Effets à payer		79 002
		Souscription du billet à ordre n° 56		
		27/09/2020		
		Aucune écriture		
			]	

#### Chez KAMALI

	ı	27/09/2020 —		
3425		Clients-Effets à recevoir	79 002	
	3421	Clients		79 002
		Billet à ordre n° 56		

# Escompte des effets de commerce = liquidité avant échéance

# Première étape : La remise à l'escompte

• Selon le plan comptable marocain : Aucune écriture

# Deuxième étape : Réception des bordereaux d'escompte

- On débite les comptes :
  - 5141 : Banques.
  - 6147 : Services bancaires.
  - 63115 : Intérêts bancaires et sur opérations de financement.
  - 34552 : Etat, TVA récupérable sur charges. Et on crédite le compte :
- 5520 : Crédit d'escompte

### Troisième étape : L'échéance de l'effet

- On débite le compte :
  - 5520 : Crédit d'escompte.
- Et on crédite le compte :
  - 3425 : Clients-Effets à recevoir.

- Le 21/01/2020, l'entreprise SAFAA remet à l'escompte la lettre de change n° 67, d'un nominal de 14 000 DH, tirée sur son client SABIL au 20/03/2020.
- Le 23/01/2020, l'entreprise SAFAA reçoit le bordereau d'escompte comportant les éléments suivants: Taux d'intérêt 8 %, Commissions 45 DH, TVA 10 %.

#### Travail demandé:

Passer les écritures nécessaires :

- 1) Au journal de l'entreprise SAFAA.
- Au journal de l'entreprise SABIL sachant que la banque a prélevé 30 DH de commissions de domiciliation, TVA 10 %.

#### Solution:

#### 1) Chez l'entreprise SAFAA:

Bordereau d'escompte : Lettre de change n° 67				
Valeur nominale (1)	14 000,00			
Escompte: (14 000 * 8 % * 59/360)	183,55			
Commissions	45,00			
Total Agios (HT)	228,55			
TVA 10 %	22,85			
Agios TTC (2)	251,40			
Net à votre crédit (1) – (2)	13 748,60			
	I			

#### Calcul du nombre de jours :

Janvier : 10 jours (31-21) 21/01/2020 : Date de remise à l'escompte.

Février: 29 jours

Mars : 20 jours 20/03/2020 : Date d'échéance.

Total : 59 jours

#### N. B.:

- Si on prend un jour de banque, on aura 60 jours.
- L'année commerciale compte 360 jours.

ı		21/01/2020 —	1	
		Aucune écriture		
		23/01/2020	-	
5141		Banques	13 748,60	
6147		Services bancaires	45,00	
63115		Intérêts bancaires et sur opérations de financement	183,55	
34552		Etat, TVA récupérable sur les charges	22,85	
	5520	Crédit d'escompte		14 000,00
		Bordereau d'escompte		
		20/03/2020 —	-	
5520		Crédit d'escompte	14 000,00	
	3425	Clients-Effets à recevoir		14 000,00
		Echéance Lettre de change n° 67		

### $2) \ \mbox{Chez l'entreprise SABIL} :$

Avis de débit n° 19				
Valeur nominale (1)	14 000,00			
Commission (HT)	30,00			
TVA 10 %	3,00			
Total à votre débit	14 033,00			

		20/03/2020 —	1	
4415		Fournisseurs-Effets à payer	14 000	
6147		Services bancaires	30	
34552		Etat, TVA récupérable sur les charges	3	
	5141	Banques		14 033
		Avis de débit n° 19		

#### **Encaissement des effets de commerce**

### principe

• L'effet étant resté en portefeuille, lorsqu'il arrive à son échéance, l'entreprise le présente à son banquier pour encaissement

# Première étape : La remise à l'encaissement

- On débite le compte :
  - 5113 : Effets à encaisser ou à l'encaissement.
- Et on crédite le compte :
- 3425 : Clients-Effets à recevoir

# Deuxième étape : Réception de l'avis de crédit

- On débite les comptes :
  - 5141 : Banques.
  - 6147 : Services bancaires.
  - 34552 : Etat, TVA récupérable sur charges.
- Et on crédite le compte :
- 5113 : Effets à encaisser ou à l'encaissement

Le 21/06/2020, l'entreprise SADOUK remet à sa banque, pour encaissement, l'effet n° 178 échéant le 30/06/2020 de 22 000 DH.

Le 2/7/2020, elle reçoit « l'avis de crédit n° 819 » qui comporte un agio de 44,00 DH TTC (TVA 10 %).

#### Solution:

Avis de crédit n° 819				
Valeur nominale (1)	22 000,00			
Commission HT (44/1,1)	40,00			
TVA 10 %	4,00			
Agios TTC (2)	44,00			
Net à votre crédit (1) – (2)	21 956,00			

		21/06/2020		
5113		Effets à encaisser ou à l'encaissement	22 000	
	3425	Clients-Effets à recevoir		22 000
		Remise à l'encaissement de l'effet n° 178		
		02/07/2020		
5141		Banques	21 956	
6147		Services bancaires	40	
34552		Etat, TVA récupérable sur les charges	4	
	5113	Effets à encaisser ou à l'encaissement		22 000
		Avis de crédit n° 819		
				•

# Merci de votre attention